



Le 8 Mars, pour les droits des femmes, on arrête tout !

Dans le secteur du spectacle, l'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être atteinte. Les écarts de salaires sont encore de 15% en moyenne. Les carrières des artistes interprètes femmes sont encore bien plus précaires que celles des hommes, avec un curseur de décrochage en termes de volume d'emploi autour de 45 ans.

Rien ne justifie cela. Et les conséquences sont extrêmement lourdes à porter par celles qui sont impactées : Revenus en baisse, rupture professionnelle, retraites minorées, reconversions....

Le SFA dénonce cette situation depuis des années, et travaille pour proposer auprès du ministère et dans les conventions collectives des mesures pour lutter contre ce système inégalitaire. Pourtant rien ne change fondamentalement. Des observatoires sont créés qui, année après année, observent ces différences inacceptables.

A cela s'ajoutent des violences sexistes et sexuelles sur les plateaux de tournage, de théâtre, sur les scènes de musiques, les opéras, lors des castings... Partout, jusqu'ici dans le silence et la peur, les femmes, les jeunes filles, même mineures, n'étaient pas en sécurité.

Aujourd'hui, grâce aux témoignages courageux et aux plaintes d'artistes de plus en plus nombreuses, la parole se libère sur les violences faites aux femmes dans nos secteurs. Nous remercions les victimes qui ont osé surmonter tous les blocages afin de livrer leur parole, la rendre publique et ainsi permettre à toutes et tous de pouvoir dénoncer l'inacceptable.

Pour qu'il n'y ait plus d'impunité possible, le SFA a participé à la mise en place tout d'abord de la cellule de lutte contre les VHSS piloté par Audiens, afin de faciliter, recueillir et accompagner ces témoignages.

Ensuite nous avons négocié et négocié encore des accords de protection et de prévention dans les conventions collectives afin de mettre en place des outils répondant à nos spécificités.(accords VHSS dans le spectacle vivant subventionné, le spectacle vivant privé, dans l'audiovisuel et le cinéma etc....)

Mais cela ne suffira pas si la société tout entière ne change pas.

Il est temps aujourd'hui après "me too" d'entrer dans l'ère du "him too". Pour cela il faut une présomption de sincérité/véracité pour les victimes. Il faut recevoir cette parole, même lorsqu'elle touche un proche, une figure importante, un artiste reconnu. Oui "lui aussi" a pu harceler, agresser, violer. Il faut accepter cette remise en cause de notre monde, notre réseau, si nous voulons prévenir les violences. Tous les outils de protection, toutes les solutions d'éloignements doivent immédiatement (et de manière proportionnée) être mis en place dès les premiers signes, dès les premiers maux. Et cela quel que soit l'agresseur.

Le SFA appelle les artistes interprètes à se joindre aux grèves et manifestations qui auront lieu partout en France ce 8 mars, afin de dire stop aux discriminations et violences faites aux femmes, et d'affirmer notre soutien plein et entier aux victimes.

Nous sommes toutes et tous concerné.es.

Nous serons toutes et tous mobilisé.es.

**Le 8 Mars on arrête tout, pour dire STOP à toutes les violences
et discriminations faites aux femmes.**

[Carte des manifestations](#)

Cellule d'écoute et de lutte contre les VHSS AUDIENS

Un seul numéro de téléphone : 01 87 20 30 90

du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h

ou par mail à tout moment : violences-sexuelles-culture@audiens.org

**8 MARS 2024
GRÈVE FÉMINISTE**

